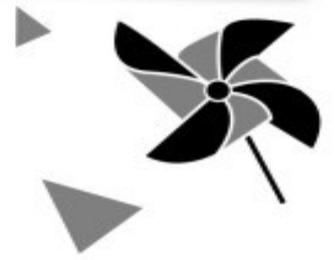


Le Secteur Enfance

du Centre Socio-Culturel du Pays Mauléonais



PETITES
VACANCES

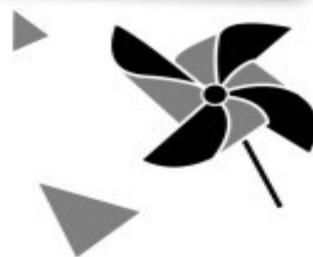
ACCUEILS
PÉRISCOLAIRES

MERCREDIS
DES LOISIRS

VACANCES
D'ÉTÉ

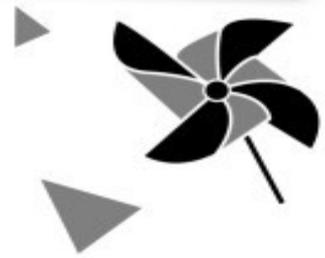
Guide Pratique

SOMMAIRE



Introduction.....	p1
Présentation du secteur enfance.....	p2
Horaires.....	p4
Inscriptions.....	p6
Facturation.....	p7
Vivre Ensemble.....	p8
Infos +	p9

INTRODUCTION



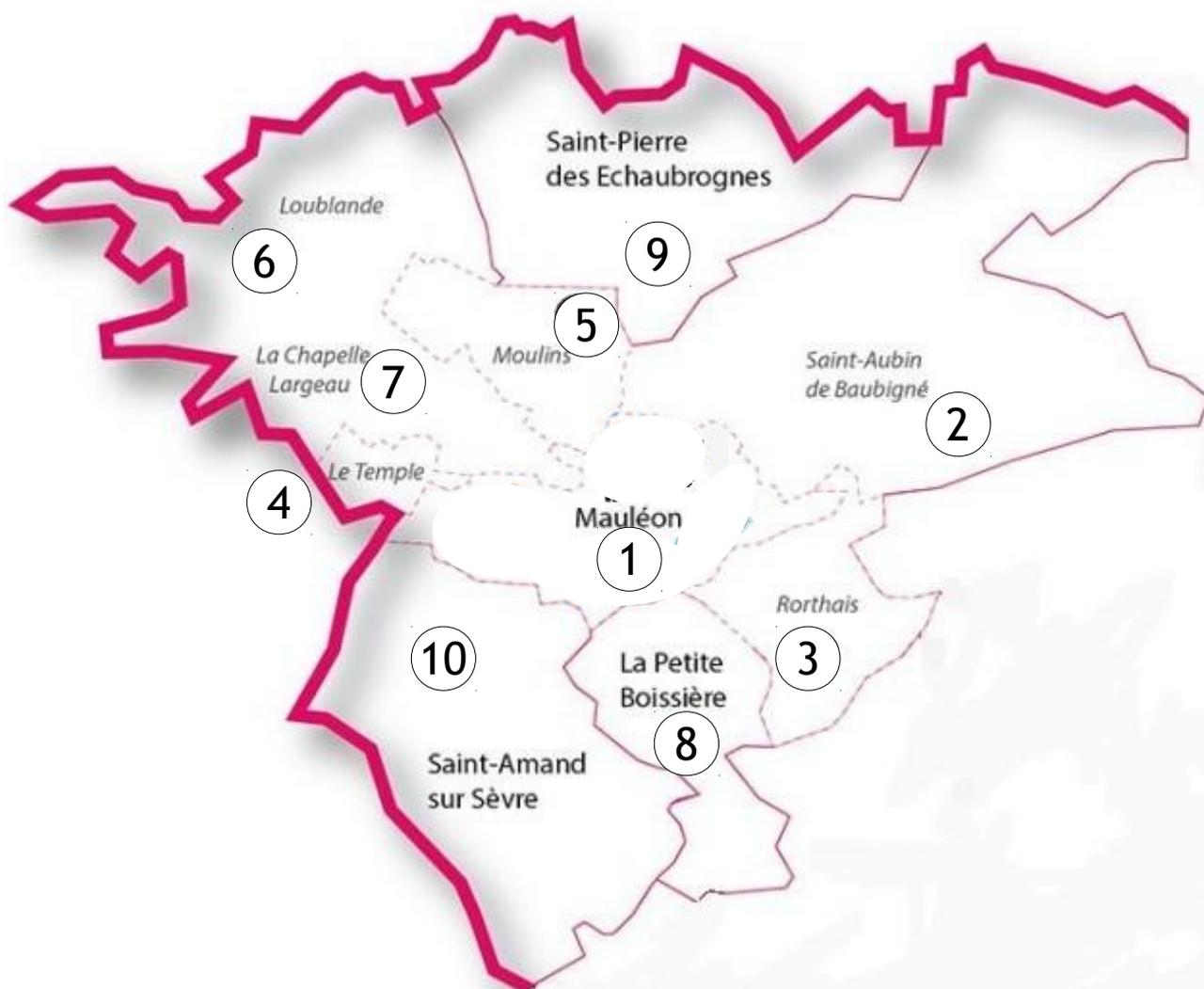
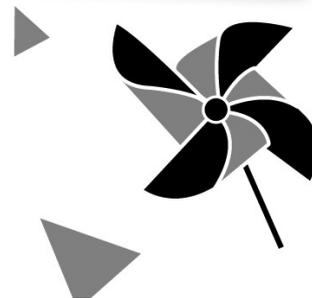
Le Centre Socio-Culturel du Pays Mauléonais, association reconnue d'Éducation Populaire, agréé Centre Social par la CAF des Deux-Sèvres, est une structure de proximité à l'écoute des besoins des habitants. Le CSC développe des actions éducatives et pédagogiques auprès des enfants et de leurs familles des 10 communes, en faisant référence aux valeurs centrales de son projet social : *le vivre ensemble, la solidarité, et la participation.*

Les projets de chaque accueil sont réfléchis avec les animateurs et les groupes de parents bénévoles afin d'offrir des temps d'accueils éducatifs et ludiques, **ouvert à tous et pour tous.**

Les objectifs éducatifs constituent donc le cadre dans lequel la notion d'activité tient sa place dans le projet pédagogique avec des temps où l'enfant se pose selon ses choix.

L'animateur est à l'écoute, il accompagne. Il est attentif aux différents besoins et rythme de l'enfant.

10 LIEUX D'ACCUEIL D'ENFANTS



Pour toutes demandes concernant l'accueil et l'accompagnement de vos enfants :

Raphaële Garnier- Coordinatrice Enfance Jeunesse

05.49.81.86.31

Email : enfance.mauleonais@csc79.org

	Contacts	Responsables Accueil Péricolaire	Responsables été
Mauléon 22 Rue Montalent ①	05 49 81 49 58 escale.mauleonais@csc79.org	Amandine Landreau	Adèle Gibaud Juliette Chevalier (séjours)
St Aubin de Baubigné Place de l'église ②	05 49 81 41 64 staubin.mauleonais@csc79.org	Maëlle Malinge	Maëlle Malinge
Rorthais Rue Buissonnière ③	05 49 82 33 52 rorthais.mauleonais@csc79.org	Juliette Chevalier	Maëlle Malinge
Le Temple Place de la mairie ④	05 49 81 72 06 letemple.mauleonais@csc79.org	Aurore Dabin	Aurore Dabin
Moulins Rue Freulon ⑤	05 49 81 57 97 moulins.mauleonais@csc79.org	Coralie Guetté	Aurore Dabin
Loublande Rue du Pont des Pierres ⑥	05 49 81 47 95 loublande.mauleonais@csc79.org	Solène Conferon	Solène Conferon
La Chapelle Largeau Place de la Vendée ⑦	05 49 81 06 38 lachapelle.mauleonais@csc79.org	Nathalie Dubreuil	Aurore Dabin
La Petite Boissière Rue de l'école ⑧	06 40 65 55 50 petiteboissiere.mauleonais@csc79.org	Anne Bironneau	Nathalie Mottard
St Pierre des Echaubrognes Rue du Clocher ⑨	05 49 65 39 80 stpierre.mauleonais@csc79.org	Marion Brémaud	Marion Brémaud
St Amand sur Sèvre Rue du Stade ⑩	05 49 81 29 97 stamand.mauleonais@csc79.org	Noémie Pasquier	Nathalie Mottard

Responsable petites vacances :

Adèle Gibaud

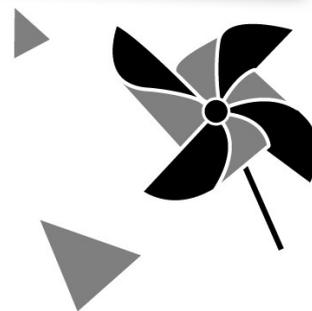
05 49 81 49 58 / escale.mauleonais@csc79.org

Responsables Mercredis des Loisirs :

Raphaële Garnier (Mauléon)/Anne Bironneau (Rorthais)

05 49 81 86 31 / mercredi.mauleonais@csc79.org

HORAIRES des lieux d'accueil



Périodes Vacances

	Petites Vacances	Juillet	Août
Mauléon	9h30-17h intercommunal	du 8 au 2 août 9h30-17h	du 19 au 30 9h30-17h
St Aubin de Baubigné/Rorthais		du 8 au 2 août 9h30-17h	du 26 au 30 9h30-17h
Moulins/Le Temple/La Chapelle Largeau		du 8 au 26 9h30-17h	
Loublande		du 8 au 26 9h30-17h	
La Petite Boissière		du 8 au 26 9h30-17h	
St Amand sur Sèvre		du 8 au 26 9h30-17h	
St Pierre Des Echaubrognes		du 8 au 26 9h30-17h	du 26 au 30 9h30-17h

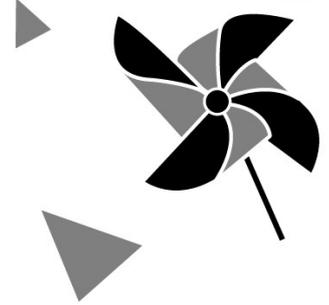
Accueil possible dès 7h le matin et jusqu'à 18h30 le soir

Périodes Scolaires

	Accueil Péri-scolaire (APS)		Ateliers			Mercredi
	Matin	Soir	Matin	Midi	Soir	Soir
Mauléon Paul Martin Maternelle	7h-9h	16h30-19h	Mercredi 11h-12h	13h30-14h		19h L'Escale À Mauléon
Mauléon Paul Martin Primaire	7h-9h	16h15-19h Vendredi 15h15-19h			Vendredi 15h15-16h15	
Mauléon St Joseph	7h-9h	16h30-19h				
St Aubin de Baubigné	7h-9h	15h45-18h45			15h45-16h30	18h45 à Rorthais
Rorthais	7h-9h	15h45-18h45			15h45-16h30	18h45 à Rorthais
Le Temple	7h-9h	16h30-18h30		13h30-14h15		19h L'Escale À Mauléon
Moulins	7h-9h	16h30-18h30		13h30-14h15		19h L'Escale À Mauléon
Loublande	7h15-8h45	15h30-18h30			15h30-16h30	19h L'Escale À Mauléon
La Chapelle Largeau	7h-9h	16h30-18h45		13h30-14h15		19h L'Escale À Mauléon
La Petite Boissière	7h-8h45	15h45-18h30			15h45-16h30	18h45 à Rorthais
St Pierre Des Echaubrognes	7h-9h Mercredi 7h-10h	16h-18h45	Mercredi 9h-10h		16h-16h30	19h L'Escale À Mauléon
St Amand Sur Sèvre	7h-9h05	15h55-19h			15h55-16h30	19h L'Escale À Mauléon

INSCRIPTION

Modalités d'inscription communes aux différents temps d'accueil des enfants



` Fiche sanitaire de l'enfant à compléter (+ copie du carnet de vaccination).

* Régime CAF

Il est indispensable de fournir le numéro d'allocataire pour connaître votre quotient familial.

* Régime MSA

Vous devez fournir votre attestation de QF pour connaître votre tranche afin d'établir le tarif correspondant et le « bon vacances » pour les tranches 1 à 4 .

Le dossier est valable du 1^{er} juillet au 30 juin de chaque année.

la cotisation

5 € pour une cotisation individuelle ou 8 € pour une cotisation familiale. (valable sur une année scolaire)

Périodes d'inscription

` APS, ATELIERS et MERCREDI : L'année scolaire est constituée de 5 périodes, de vacances à vacances. Avant chaque période, une feuille de présences prévisionnelles est distribuée par l'école dans les cartables.

` PETITES VACANCES : 10 jours avant le début de l'accueil de loisirs, inscriptions le mercredi et le vendredi au CSC (voir les horaires p9).

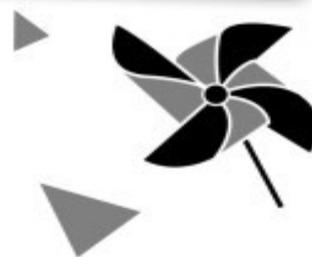
` VACANCES D'ETE :

JUILLET : Inscriptions fin mai et début juin dans les communes.
Inscriptions au CSC, 3 semaines avant le début de l'accueil de loisirs de juillet, (voir les horaires p9).

AOÛT : inscriptions possibles jusqu'au 12 juillet

MINI-SEJOURS : pré-inscriptions en avril et confirmations en mai.

FACTURATION



SUR LES MERCREDIS

☂ 2 modes de facturation possibles :
- **à la période** : forfait à la journée avec repas, à la journée sans repas, ou uniquement le repas.

Chaque période est comprise de vacances à vacances.

- **à l'unité** : tarif à la journée avec repas, à la journée sans repas, ou uniquement le repas.

Le mode de facturation peut changer en cours d'année selon la fréquentation de l'enfant. Le calcul est fait à l'avantage des familles.

SUR LES ACCUEILS DE LOISIRS (petites vacances et été)

☂ 2 modes de facturation possibles :
- forfait à la semaine
- à la journée ou demi-journée (uniquement pour les- de 6 ans)

Les tarifs sont accessibles sur le
site : mauleonais.csc79.org

EN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

☂ 2 modes de facturation possibles:
- **à la période** : tarif forfaitaire à la journée (matin et soir) ou demi-journée (matin ou/et soir)

Chaque période est comprise de vacances à vacances.

- **à l'unité**. Toute unité commencée est due.

Une unité équivaut à :

-le matin : de 7h à 8h et de 8h à 9h (ou 10h à St Pierre des Echaubrognes)

-l'après-midi : de la fin de l'école à 17h30 et de 17h30 à la fermeture de l'Accueil Péricolaire.

Le mode de facturation peut changer en cours d'année selon la fréquentation de l'enfant. Le calcul est fait à l'avantage des familles.

LES RÈGLEMENTS

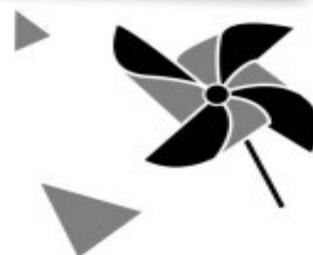
Le tarif appliqué dépend du quotient familial et du régime allocataire. En Accueil Péricolaire, les factures sont envoyées par mail en milieu de période pour les inscriptions au forfait et au début de chaque vacances pour les inscriptions à l'unité.

Sur les Mercredis, toutes les factures sont envoyées en fin de période. Celles-ci sont à régler dans les 2 semaines suivant la réception.

Pour les accueils de loisirs, le règlement est à effectuer au moment des inscriptions.

CESU et Chèques Vacances acceptés

VIVRE ENSEMBLE



Parents/Animateurs, pour des transmissions réussies pour le bien-être de l'enfant, quelques petites informations supplémentaires :

ACCUEIL DES ENFANTS

- Pour toutes demandes ou besoins spécifiques pour votre enfant, n'hésitez pas à contacter la responsable de l'accueil ou la coordinatrice Enfance Jeunesse.
- Afin de nous permettre de respecter la réglementation sur le taux d'encadrement, il est important de nous signaler tout changement (absence, rajout) en contactant la responsable ou le Centre Socio-Culturel par téléphone ou par mail dès que possible.
- L'accueil est possible à partir de 3 ans. S'ils sont scolarisés avant 3 ans, ils sont accueillis uniquement le matin afin de veiller au rythme du jeune enfant.
- Le petit déjeuner peut être apporté par les enfants qui souhaitent le prendre à l'accueil jusqu'à 8h.
- Le goûter est fourni par le Centre Socio-Culturel
- Une aide aux leçons en APS peut être proposée par des bénévoles les lundis et jeudis si les parents le souhaitent.
- En cas d'intempérie importante (vigilance météo) le CSC, réglementé par la DDCSPP, se réserve le droit de ne pas maintenir l'accueil des enfants.

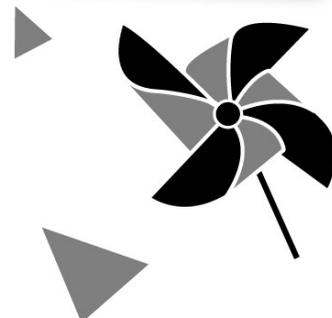
AUTORISATION

- Le matin, l'enfant doit être confié à un adulte en arrivant.
- Il repartira avec les personnes autorisées à venir le chercher ou seul si vous signez l'autorisation de rentrer seul.

TRANSPORT

- Les animateurs de l'équipe peuvent être amenés à assurer un transport en mini-bus (8 places) lors de sorties.
- **Pour les Mercredis**, les animateurs viennent chercher les enfants au portail de l'école entre 11h45 et 12h15 selon l'organisation des circuits de transport.

INFO +



Pour toutes demandes de renseignements concernant les inscriptions, la facturation, ou votre QF, vous pouvez contacter le CSC :

6 grand'rue - 79700 MAULÉON

05.49.81.86.31

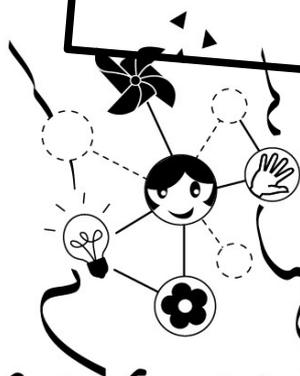
Email : contact.mauleonais@csc79.org

Site : mauleonais.csc79.org

Horaires du CSC en périodes scolaires :
9h-12h/14h-18h (fermé jeudi matin)

Horaires du CSC pendant les vacances :
9h-12h/14h-17h30
(fermé jeudi matin et vendredi après-midi)

Horaires du CSC sur les périodes d'inscription :
8h30-12h/14h-19h



Centre SocioCultural

PAYS MAULÉONAIS